

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

## Baignade au plan d'eau à Metz : l'instrumentalisation de la science doit cesser

Dans le cadre d'un appel à projet pour des recherches interdisciplinaires en 2021 initié par l'Université de Lorraine, un consortium de laboratoires coordonné par le Laboratoire Interdisciplinaire des Environnements Continentaux - LIEC s'est constitué pour réfléchir aux enjeux patrimoniaux, sociologiques, écologiques, chimiques et écotoxicologiques d'une baignade urbaine. Le site d'étude retenu a été celui du Bain des Remparts situé dans le bassin terminal du Canal de Jouy à Metz, pour plusieurs raisons. Il s'agit d'une part d'un site sur lequel le LIEC travaillait déjà depuis de nombreuses années dans d'autres contextes de recherche et, d'autre part, il s'agit d'un site où de multiples activités prennent place actuellement (promenade, pêche) ou sont susceptibles de prendre place un jour (baignade, navigation, kayak, etc.) : des avis contradictoires sur l'opportunité d'une baignade sont susceptibles d'émerger, ce qui n'arrive pas dans des sites plus isolés.

D'un point de vue scientifique, le choix du lieu n'était pas en lien précis avec le projet de création d'une baignade portée par l'association Metz Ville d'eau : que ce projet se réalise ou non sur ce site d'étude était finalement secondaire, l'hypothèse d'une baignade suffisait au consortium de laboratoires pour y développer leur projet.

« Lors de la restitution à laquelle des acteurs, privés ou publics, avaient été invités – dont l'Association Metz Ville d'eau -, nous avons présenté les principaux enseignements de notre projet de recherche. Parmi ceux-ci, nous avons pu mettre en évidence la présence de métaux dans les sédiments du Canal de Jouy, pour la plupart à des concentrations inférieures aux PNEC – Predicted No Effect Concentration -, c'est-à-dire avec des concentrations théoriquement sans effets sur la faune et la flore. Des concentrations relativement élevées d'arsenic ont été mesurées dans ces sédiments, mais il n'existe pas de PNEC Sédiments pour ce composé. Par ailleurs, ces concentrations sont habituelles en Moselle, et correspondent au fond géochimique. Enfin, la toxicité dépend pour beaucoup de la forme chimique du composé, ce qui n'a pas été étudié. Du point de vue des organismes aquatiques (végétal & mollusque), aucun effet écotoxique n'a été mis en évidence. Les propos relayés dans la presse entretiennent la confusion entre détection d'un élément et détection à des concentrations à risque, et entre les sites d'études, puisque nos données concernent le Canal de Jouy, et non pas le plan d'eau de Metz. Les conclusions formulées à l'oral lors de cette matinée de restitution mentionnaient néanmoins la présence d'une contamination polymétallique des sédiments du Canal de Jouy, et pointaient la nécessité d'un curage pour récupérer un milieu de bonne qualité » précise Laure Giamberini, directrice du LIEC.

L'Université de Lorraine condamne avec la plus grande fermeté l'utilisation abusive de données de la recherche par l'association Metz Ville d'Eau. Dans les articles de presse publiés récemment au sujet de la baignade de Metz Plage, ces données ont été décontextualisées et font l'objet d'interprétations erronées de la part de l'association. « Par leur expertise et la rigueur de leur démarche scientifique, les chercheurs apportent un éclairage important pour les citoyens et la définition des politiques publiques à tous les échelons de notre démocratie. Je n'accepterai jamais que leurs résultats soient détournés pour servir des intérêts particuliers. » conclut Hélène Boulanger, présidente de l'Université de Lorraine.

## **CONTACT PRESSE**

Fanny Lienhardt fanny.lienhardt@univ-lorraine.fr 06 75 04 85 65 / Twitter : @fanny\_lienhardt